

## AVIS DE COURSE INTERLIGUE CATAMARANS INTER SERIES - Grade 4

## Du 18 au 20 Mai 2013 Lac d'Annecy

Cercle de Voile de Sevrier

#### **PREAMBULE**

Epreuve comptant pour le Championnat de Ligue catamaran de la Ligue Voile Rhône Alpes Epreuve qualificative pour les Championnats de France Minimes et Espoirs catamarans 2013

#### 1. REGLES

- 1.1. La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* 2013 2016
- 1.2. Les règlements des Championnats Fédéraux, et des classements régionaux et nationaux concernés.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité

de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte à tous les catamarans de série des groupes C1 - C3 – C4. Le groupe C4 est composé des catamarans dont le rating est supérieur ou égal à 1,33

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Cercle de Voile de Sevrier au plus tard le 15 mai 2013.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription : Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical, et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

Les équipages des catamarans non inscrits dans la Table des ratings FFVoile 2013, devront se munir du Certificat de rating individuel de leur catamaran délivré par la FFVoile, et le présenter à l'inscription.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Equipages "Jeune" (-21 ans) : 25 €

Solitaires : 30 €

Equipages "double" : 45 €

La participation au repas du samedi soir 18 mai est de 15 € par personne - s'inscrire à la confirmation des inscriptions.

#### 5. ARTICLE RESERVE

#### 6. PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Le 18 mai de 9h 00 à 12h 30 au Cercle de Voile de Sevrier.

Un briefing des entraineurs sera mis en place par l'organisation et l'équipe arbitrale à 13h 00 dans le même lieu

#### 6.3. Jours de course :

### Date Heure du 1er signal d'avertissement

Samedi 18 mai 14h30 pour un maximum de 4 courses pour les séries des

Groupes C1 et C3, et de 3 courses pour les séries du

Groupe C4

Dimanche 19 mai 10h30 pour un maximum de 6 courses pour les séries des

Groupes C1 et C3, et de 4 courses pour les séries du

Groupe C4

Lundi 20 mai 10h00 pour un maximum de 4 courses pour les séries des

Groupes C1 et C3, et de 3 courses pour les séries du

Groupe C4

## 7. JAUGE

Les catamarans appartenant à une Classe reconnue par la FFVoile doivent être en conformité avec leurs règles de classes.

#### 8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront consultables dès le 18 mai lors de la confirmation des inscriptions.

#### 9. LES PARCOURS

Les parcours prévus seront des parcours construits pouvant être adaptés en fonction du nombre de participants et des conditions météo

#### 10. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### 11. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être courues pour valider la régate inter ligue de chaque série est de 2 courses

- 11.1 Deux courses doivent être validées pour constituer une série.
- 11.2 Le système de classement est le suivant : Système de points à minima avec application de l'Annexe A.4.1
- 11.3 Les classements des groupes seront des classements en intersérie en temps compensés
- 11.4 Un classement sera établi pour toute série alignant 10 équipages au moins par extraction du classement intersérie en temps compensée du groupe.

#### 12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### **13. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

1<sub>er</sub> ,2 <sub>nd</sub> et 3<sub>ième</sub> de chaque série. Sous réserve qu'il y ait un minimum de 10 équipages classés dans une série.

#### 14. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

#### 15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cercle de Voile de Sevrier 200 Route du port 74320 SEVRIER Tel : 00 33 (0)4 50 52 40 04.

74320 SEVRIER Mail : club @cvsevrier.fr



Tél 04 50 52 40 04

# **FICHE D'INSCRIPTION SIL SEVRIER2013**

TYPE CATAMARAN:		N° VOILE :	RATING:	GROUPE:
	I	BARREUR	EQUIPII	ER
ATTESTATION J'accepte de me sour Je certifie que mon b	mettre aux règles de cours	ègles de jauge de sa classe.		
Je certifie exacts les Il appartient à chaque	renseignements portés su e bateau, sous sa seule re		it prendre le départ.	
Pour les mineurs : Autorisation parentale Je soussigné, M		articiper	Je soussigné, M	
participation.			sabilité des organisateurs quant aux r	isques inhérents à cette
Fait à	s parents (mention nécess le			
BARREUR Fait à Signature du barreur (mention nécessaire		2013		
EQUIPIER Fait à		2013		
Inscription			<ul><li>= 45 € Doubles adultes</li><li>= 25 € Jeunes (-21 ans)</li><li>= 30 € Solitaires</li></ul>	
Repas coureu	rs et accompagnar	nts = (nombrex	15 €) =	
		TOTAL =	= chèque	/ espèce
CERCLE DE	VOILE DE SEVI	RIER 200 route du p	oort 74320 SEVRIER	

Email: club @cvsevrier.fr